



Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables

COMMUNIQUÉ

Budget 2010 : LAC-AUX-SABLES

Un budget ambitieux, cohérent financièrement qui met l'emphase sur le développement et l'autonomie de la municipalité.

Lac-aux-Sables, le 29 janvier 2010 - Le maire de Lac-aux-Sables, monsieur Yvan Hamelin, et la directrice-générale de la municipalité madame Valérie Cloutier ont présenté les prévisions budgétaires 2010 pour adoption par le conseil municipal. Ce premier budget du maire suite à l'élection générale du 1^{er} novembre, est le fruit d'un exercice rigoureux auquel ont participé tant les employés, les comités locaux et le conseil municipal. Ce premier budget du nouveau maire et de la nouvelle directrice-générale et secrétaire-trésorière, adopté à l'unanimité des conseillers lors de l'assemblée du 25 janvier 2010, met l'emphase sur le développement des infrastructures municipales, favorise l'amélioration des méthodes de travail, maximise la rentabilité du travail quotidien, et donne le ton au développement social et communautaire que la municipalité tant à favoriser.

Les investissements

Dans l'ensemble, la croissance des dépenses à être assumée par les citoyens sera de l'ordre de 3.5 %. Ceux-ci pourront ainsi continuer à compter sur les mêmes services qui leur étaient offerts mais également bénéficier des nouveautés que la municipalité mettra en place. En effet, plusieurs projets en 2010 retiennent l'attention et montrent bien l'esprit de développement et la synergie qui règne présentement au sein de la municipalité :

- Le projet d'assainissement des eaux usées par bassins aérés;
- Le réaménagement de l'hôtel de ville;
- L'acquisition du presbytère pour le convertir en centre communautaire où il y aura une bibliothèque municipale, un bureau touristique, les bureaux de la Fabrique, une cuisine collective et plusieurs autres services sociaux et communautaires dédiés à la population;
- L'achat de machineries permettant à la municipalité d'être plus autonome pour la réalisation de certains travaux;
- La réfection de conduites d'aqueduc;
- L'asphaltage du tronçon corrigé l'automne dernier dans le secteur du Lac Huron;
- Le réaménagement des bâtiments des loisirs.

La municipalité tient à préciser que les investissements prévus au budget de l'année 2010 de l'ordre de 4 606 485 \$ représentent pour chaque dollar investi en 2010, une charge totale pour les contribuables de 0.24 \$ donc les investissements sont subventionnés à 76 %.

Pour ce qui est du budget de fonctionnement, il est en hausse de 14 % et totalise 2 046 932 \$. Le

budget total de l'année 2010 s'élève donc à 6 653 417 \$ dont l'investissement le plus important est la construction des bassins aérés au montant de 3 328 072 \$.

La croissance des dépenses en 2010 est principalement influencée par quatre principaux facteurs soit :

- l'évolution du prix à la tonne des ordures ménagères;
- la hausse des tarifs de la Régie de Gestion de Matières Résiduelles de la Mauricie;
- l'augmentation des quote-part à la Sûreté du Québec et à la MRC de Mékinac;
- l'embauche de nouveaux salariés pour la réalisation de tous les travaux prévus;
- la hausse de l'enveloppe salariale avec l'ajustement des salaires;
- le renouvellement de contrats de services.

Une légère augmentation pour la maison moyenne

L'impact du budget 2010 sur le compte de taxes sera raisonnable compte tenu des augmentations imposées par la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la Mauricie sur lesquelles la municipalité n'a que peu d'influence. De plus, l'ensemble des investissements réalisés par la municipalité influenceront de façon raisonnable le portefeuille des citoyens.

En tenant compte de l'augmentation des dépenses prévues pour l'année 2010, le compte de taxes de la maison moyenne augmentera d'environ 50 \$, passant de 1 395 \$ en 2009 à 1 445 \$ pour l'année 2010, soit une augmentation de 3.58 %.

Le développement

La municipalité se compte privilégiée d'avoir un développement constant depuis les dernières années. En effet, le rôle d'évaluation imposable a subi une hausse de plus de 8 % au cours de la dernière année. De plus, 303 permis ont été émis dont 14 nouvelles constructions.

L'importance du développement foncier dans la municipalité joue deux rôles : tout d'abord il y a de nouveaux payeurs de taxes mais il faut également être en mesure d'offrir des services de qualité à l'ensemble de la population.

La population annuelle de Lac-aux-Sables est de 1 303 personnes toutefois le développement des résidences saisonnières et des campings est fort important et fait maintenant passer la population à près de 3 500 habitants plus de 5 mois par année. Ce nombre ne risque pas de diminuer car la municipalité compte présentement 5 projets de développement domiciliaires de villégiature.

Information

La municipalité a décidé d'échelonne le paiement de ses comptes de taxes sur une plus longue période annuelle afin d'aider ses citoyens. Dorénavant, le compte de taxes sera envoyé vers la fin du mois de février et il pourra être acquitté en 3 versements soit le 31 mars, le 2 juillet et le 1^{er} octobre.

Nous invitons les citoyens à consulter les chroniques mensuelles de la municipalité dans le journal l'Écho du Lac, à consulter le site Internet www.lac-aux-sables.qc.ca ou à communiquer avec le bureau municipal pour obtenir de plus amples informations.

-30-

Source : Valérie Cloutier
Directrice-générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Lac-aux-Sables
(418) 336-2331
lac-aux-sables@regionmekinac.com

